



POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU GROUPE SCOLAIRE AIME CESAIRE

ZAC GUERINIERE - QUANTINIERE - TRELAZE

Relations presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Tél. : 02 41 05 40 33 - 06 12 52 64 98 / Fax : 02 41 05 39 29

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

La commune de Trélazé a engagé depuis quelques années un projet urbain d'envergure visant à l'extension de la ville. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Guérinière et de la Quantinière. Ces zones d'extension urbaines représenteront au terme de leur aménagement 2 300 logements supplémentaires pour l'accueil de 6 000 nouveaux habitants.

Pour répondre aux besoins conséquents à cet accroissement de population, Angers Loire Métropole s'est engagée dans la construction d'un groupe scolaire. Baptisé Aimé Césaire, en hommage au célèbre poète et homme politique français martiniquais notamment fondateur du mouvement littéraire de la négritude, ce groupe scolaire bénéficiera d'une capacité d'accueil de cinq classes de maternelles et huit classes élémentaires, d'un restaurant scolaire et d'un centre de loisirs maternel.

En 2010, un concours sur esquisse a été lancé suite auquel le cabinet DE COQUEREAUMONT LEBRETON a été désigné pour réaliser ce projet.

Le projet du cabinet se caractérise par un système constructif à ossature bois déclinée suivant une démarche Haute Qualité Environnementale. Les volumes sont notamment traités en carapace de bois pour le centre de loisirs et le pôle restauration, avec le traitement singulier de la cinquième façade. Le bâtiment répondra aux exigences des Bâtiments Basses Consommations par anticipation de la réglementation.



Les réalisations du cabinet DE COQUEREAUMONT LEBRETON

Le cabinet bénéficie d'une réelle connaissance du tissu local, il a notamment réalisé ces dernières années :

- La station de dépollution de la Baumette
- L'espace du bien vieillir Robert Robin à la Roseraie
- La maison de retraite Saint Nicolas

Il possède également des compétences particulières dans la construction des groupes scolaires ayant par deux fois participé à l'extension ou à la construction d'écoles.

Le calendrier

A partir de septembre 2013 débutera la construction de l'école maternelle, du pôle commun, du restaurant scolaire et du centre de loisirs maternel représentant une surface de 2 650 m². A l'issue de cette première phase, une affectation provisoire des locaux permettra d'accueillir à la fois des élèves de classes maternelles et élémentaires.

Dans un second temps, les travaux porteront sur construction de l'école élémentaire d'une surface équivalente. Cette seconde phase du programme sera réalisée en fonction du bilan d'implantation des populations sur le quartier.

Une phase complémentaire d'extension de deux classes pourra être envisagée ultérieurement.

2010 : Concours de maîtrise d'œuvre

2011 : Etudes de maîtrise d'œuvre et consultation des entreprises

De Mars 2012 à Juin 2013 : Travaux de la Phase 1

Juillet 2013 : Livraison des Locaux de la Phase 1 du projet

Rentrée scolaire 2013 : Ouverture au public

Le financement

L'opération représente un coût total de 6 971 501.79 d'euros T.T.C. répartis comme suit :

1^{ère} phase : 5 179 080.94 € TTC

2^{ème} phase : 1 792 420.85 € TTC